

Office des écoles moyennes et de la
formation professionnelle
Monsieur Theo Ninck, chef de l'office
Kasernenstrasse 27
3000 Berne 22

Bévilard, le 24 août 2020

Par courriel : abs.mba@be.ch

Projet « Ecoles professionnelles 2020 » - prochaines étapes Prise de position de Jura bernois.Bienne

Monsieur le Chef de l'office,

Le comité de Jura bernois.Bienne a longuement débattu de votre projet lors de sa séance du 19 août dernier. Il vous livre ci-après sa prise de position sur vos deux propositions de « solutions ».

Rappel des éléments très importants selon Jb.B concernant les écoles professionnelles

En préambule, Jb.B se permet de rappeler quelques éléments auxquels nous sommes très attachés concernant la formation professionnelle :

1. L'importance de la formation professionnelle : Dans une région comme Jb.B, où le nombre d'actifs exerçant une activité professionnelle est très important et où la qualification des travailleurs est cruciale pour maintenir la qualité des prestations fournies et pour innover en permanence, la formation professionnelle est absolument primordiale. Son organisation et son niveau d'excellence sont prioritaires et nous attachons donc une très grande importance au dossier « écoles professionnelles 2020 ».

2. La nécessité de travailler ensemble : Le Jura bernois, Bienne et le Seeland sont trois arrondissements administratifs mais une grande région économique. Dans ce même bassin d'emplois, les entreprises industrielles et commerciales sont fortement complémentaires, les pendularités professionnelles et étudiantes sont importantes et les besoins de formation doivent donc être coordonnés. Jb.B et s.b/b collaborent étroitement sur ce dossier des écoles professionnelles et accompagnent notamment le projet bilinguisme. Pour la poursuite du projet « écoles professionnelles 2020 », nous demandons par ailleurs que les communes-sièges, qui accueillent des écoles professionnelles, soient étroitement associées aux réflexions, respectivement aux futures séances.

3. Le bilinguisme et les arrondissements administratifs : Nous voulons rappeler ici que notre grande région économique de 215'000 habitants est formée d'un arrondissement officiellement bilingue, d'un autre romand et d'un troisième alémanique. Cette coexistence de statuts linguistiques différents est une richesse qui nourrit le bilinguisme. Le bilinguisme étant à son tour un trait d'union important entre ces trois arrondissements administratifs qui forment un même bassin d'emplois, respectivement de formation. Les stratégies en faveur de la formation professionnelle, de mêmes que celles en faveur de la promotion du bilinguisme doivent donc être élaborées en considérant ces trois arrondissements administratifs.

4. Le contexte institutionnel : Comme vous le mentionnez, la pandémie du coronavirus a passablement perturbé toutes les institutions et ses conséquences sur la situation économique et structurelle ne sont pas encore connues mais seront conséquentes. Nous voulons ici vous rendre attentif à une autre échéance qui influencera grandement l'avenir du CEFF ; nous voulons naturellement parler du vote de Moutier. Selon nous, cette donnée sera d'une très grande importance pour le projet « écoles professionnelles 2020 », en particulier pour le CEFF. Il faut donc attendre l'issue de ce vote qui aura lieu très prochainement, probablement durant le premier semestre 2021, pour poursuivre dans le détail le système de répartition des métiers dans notre région.

Réponse de Jb.B aux solutions proposées

Jb.B ne considère pas ce que vous appelez « solution prioritaire » et « solution alternative » comme des solutions, mais comme des propositions, par ailleurs insatisfaisantes.

La « solution prioritaire » est insatisfaisante parce qu'elle se limite à ne reprendre le projet que sous une forme allégée et donc incomplète. Ces trois sous-projets sont certes intéressants, mais ne peuvent constituer à eux seuls l'aboutissement complet du processus lancé et que nous saluons par ailleurs.

La « solution alternative » porte en elle les germes d'un abandon pur et simple du projet parce qu'attendre la clarification des effets à court et moyen terme de la pandémie est une « chimère » qui équivaut selon nous à l'attente de Godot de Samuel Beckett.

Nous rappelons ici qu'une large majorité des parties consultées se sont prononcées pour la poursuite du projet dans sa globalité. Par ailleurs, vous garantissez aux écoles que leur organisation pour l'année 2020-2021 sera réalisée conformément à la planification prévue à l'automne 2019. Nous avons donc le temps d'attendre le vote de Moutier pour poursuivre le projet dans sa globalité.

En conclusion, nous vous demandons de considérer que votre questionnement ne concerne pas des solutions mais des propositions. Et que ces propositions soient complétées par la nôtre, soit une relance du projet dans sa globalité, mais une fois le vote de Moutier connu.

Nous vous remercions de votre consultation et vous prions d'agréer, cher Monsieur Ninck, nos salutations les meilleures.

Jura bernois.Bienne

La présidente

Le directeur



V. Heyer



A. Rothenbühler